

Avis de constitution

SOCIETE « NEXA NOVA AFRIQUE »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE TERMINUS 81/82 A  
05 METRE DE LA PHARMACIE SAINTE MARTHE, Lot 29, Ilot  
01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 23/05/2025 , et enregistrés au CEPICI le 28/05/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NEXA NOVA AFRIQUE »

Objet : BATIMENT ET TRAVAUX PUBLICS, CONSTRUCTION, AGRO INDUSTRIEL, AMENAGEMENT FONCIER, VRD, PROMOTION IMMOBILIER, VENTES DE TERRAINS ET MAISONS, AGRICULTURE ET ELEVAGE, AGRO-INDUSTRIE, ACTIVITE INDUSTRIELLE, IMPORT-EXPORT, INFORMATIQUE ET TELECOMMUNICATION, ELECTRONIQUE, PRESTATION EN ELECTRICITE, LOCATION D'ENGINS ET VEHICULES, INTERMEDIATIONS. l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. la prise en location gérance de tous fonds de commerce. la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE TERMINUS 81/82 A  
05 METRE DE LA PHARMACIE SAINTE MARTHE, Lot 29, Ilot  
01

Dirigeant(s) M KOUAME ASMAN NARCISSE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-03059 du 02/07/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°39601/GTCA/RC/2025 du 02/07/2025

